

**RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE  
(ART. L 225-37 DU CODE DU COMMERCE)**

---

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration et en complément du rapport de gestion du Conseil d'Administration, je vous rends compte pour 2007 des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en œuvre dans la société.

Participex co-investit systématiquement avec les structures Vauban et les autres structures Participex dans des entreprises sélectionnées au prorata du montant de leurs trésoreries disponibles respectives.

Je vous rappelle que Participex Gestion conseille Participex, dans le cadre d'un contrat de prestation de service, dans le choix et le suivi de ses participations. La société Participex Gestion est une société de gestion de portefeuille active dans le métier du capital investissement et qui bénéficie d'un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 06000020.

## **I. TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A la clôture de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration était composé de huit membres :

- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, représentée par M. Bertrand GOSSE DE GORRE,
- Le Crédit Lyonnais Développement Economique, représenté par M. Jérôme APOLDA,
- M. Paul BERNARD,
- M. Alain DIEVAL,
- M. Jean-Claude DUBOIS,
- M. Henri MASCAUX,
- M. Patrick VAN DEN SCHRIECK,
- M. Raymond WIBAUX.

Celui-ci s'est réuni deux fois au cours de l'exercice écoulé, les 29 mars et 29 novembre 2007 ; l'article 22 des statuts prévoit que le Conseil se réunit chaque fois que l'intérêt de la société le justifie.

Les Administrateurs ont été convoqués par lettre simple dans un délai suffisant pour leur permettre de prendre connaissance des documents joints.

Le Commissaire aux comptes a été convoqué aux réunions du Conseil par lettre recommandée en même temps que les Administrateurs.

La quasi totalité des membres du Conseil était présente ou représentée lors des ces réunions.

Les documents nécessaires à l'information des Administrateurs leur ont été adressés préalablement aux réunions. Des documents complémentaires leur ont été éventuellement remis en séance.

A l'occasion de ces réunions, le Président a rendu compte de l'activité de la société ainsi que de ses perspectives et des travaux réalisés par le Comité d'Investissement. Chaque séance a donné lieu à d'importants échanges et discussions.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont établis à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

## **II. RAPPORT ANNUEL DU CONTROLE INTERNE POUR L'ANNEE 2007**

### **Procédure de contrôle interne mise en place au sein de Participex**

#### ***Objectifs :***

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre au sein de Participex par les dirigeants et le personnel de Participex Gestion et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- la sécurité, la validation et l'optimisation des opérations réalisées ;
- le respect des autres diligences liées à la surveillance des risques de toute autre nature associés aux opérations.

#### ***Référentiel :***

Afin d'atteindre chacun de ces objectifs, Participex Gestion et Participex ont défini et mis en œuvre une organisation et des procédures de contrôle interne destinés à fournir une assurance sur les risques inhérents à leur activité.

Participex Gestion et Participex ont constitué une cartographie des risques mise à jour chaque année qui leur permet de s'adapter aux évolutions internes et externes.

### **Le contrôle interne**

Chez Participex Gestion, la gestion administrative et le contrôle interne sont assurés par Vauban Partenaires dans le cadre d'un contrat de mise à disposition et de prestation de service signé entre les deux sociétés de gestion.

#### ***Pilotage des activités***

L'organisation de Participex Gestion et Participex en matière de pilotage des activités repose essentiellement sur :

- le responsable administratif délégué qui assure le pilotage des activités administrative, financière et comptable ;
- les chargés d'affaires et directeurs de participations pour le suivi des risques liés aux participations de Participex ;

Les principes qui doivent guider les comportements et les actions des dirigeants et des salariés de Participex Gestion sont diffusés sous la forme d'un code de déontologie interne, signé par chaque collaborateur.

### ***Pilotage du contrôle interne***

Conformément à l'article 322-22 du Règlement AMF, Participex Gestion dispose d'une personne dédiée à la « Conformité et au Contrôle Interne ». Le contrôle des opérations et des procédures internes est en effet effectué par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de manière permanente.

Participex Gestion pour l'ensemble des structures qu'elle gère ou conseille dispose ainsi d'un manuel de procédures internes.

Le manuel de procédures reprend l'ensemble des procédures administratives auxquelles sont soumises Participex Gestion et Participex, et notamment :

- lutte contre le blanchiment d'argent : l'action entreprise par Participex en matière de lutte contre le blanchiment d'argent s'inscrit dans le cadre à la fois de la législation française de lutte contre le blanchiment d'argent et des recommandations annuelles du Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI). Le principe « de connaissance du client » est primordial. Un correspondant spécifique a été mise en place pour coopérer de la façon la plus efficace avec TRACFIN.
- investissement / désinvestissement : Les décisions d'investissement et de désinvestissement sont prises par le comité d'investissement. Ce comité dont les décisions sont formalisées dans un procès verbal est constitué des membres suivants :

M. Gérard Cros : Directeur du marché des entreprises et de l'international  
CRCAM Nord de France

M. Gérard Barillet : Responsable du Corporate Finance Crédit Lyonnais

M. Jean Claude Dubois : Directeur Général Adjoint de la CRCAM Nord de France

M. Raymond Wibaux : Gérant GEP (ex-industriel du Nord Pas de Calais)

De plus, dans le cadre de la charte de co-investissement signée entre les structures gérées et/ou conseillées par Participex Gestion et Vauban Partenaires, un dossier concernant chaque proposition d'investissement est envoyé systématiquement pour information à M. Alain Diéval, Président Directeur Général de Participex.

- administratif : les procédures de Participex sont émises afin d'avoir une assurance sur la sauvegarde des données, la sélection des intermédiaires et le suivi comptable, financier et fiscal de Participex.

Ces procédures se basent principalement sur la détermination des standards de reporting (nature, étendue, forme et fréquence) et de rapprochements des informations financières, comptables et opérationnelles fournies par le responsable administratif, les chargés d'affaires et les directeurs de participations.

Ces procédures sont diffusées sur le réseau informatique de Participex et sont accessibles à l'ensemble des salariés de Participex Gestion. Leur mise à jour s'effectue de façon régulière.

En application du code de déontologie, les collaborateurs de Participex Gestion peuvent soumettre de manière anonyme ou non toute question éventuelle qu'ils pourraient se poser sur des questions comptables, de contrôle interne, d'audit ou de fraude. Tout collaborateur a la possibilité de s'adresser au RCCI par le moyen qu'il jugera nécessaire.

Dans le cadre de ces contrôles, les dysfonctionnements constatés sont le cas échéant immédiatement communiqués à la Direction Générale de Participex.

### **Les contrôles externes**

Les informations comptables, financières et opérationnelles sont communiquées ponctuellement ou sur demande :

- aux services IGA-audit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord de France, responsable du contrôle périodique de Participex pour l'ensemble des actionnaires,
- à l'AMF à laquelle Participex Gestion est soumise notamment par l'intermédiaire du rapport annuel de contrôle interne,
- aux commissaires aux comptes qui certifient au 31 décembre les comptes de Participex.

### **Dynamique d'évolution**

Les différentes évolutions dans l'organisation et les modes de fonctionnement de Participex ont permis de clarifier et de renforcer les procédures de contrôle interne. Ainsi la refonte des procédures, la mise en place d'un processus de contrôle des risques, l'affirmation de la démarche de lutte contre le blanchiment d'argent et la volonté de normaliser s'inscrivent dans cette dynamique d'amélioration continue.

Le Président du Conseil d'Administration  
Alain DIEVAL